



## Conseil de Paris

### Séance du 8 au 11 avril 2025

#### **Vœu déposé par Rémi Féraud, Ariel Weil, Alexandra Cordebard, François Vauglin, Jérôme Coumet, Éric Lejoindre, François Dagnaud, Éric Pliez et les élu·es du Groupe *Paris en Commun* relatif aux fermetures de classes dans les écoles et collèges publics parisiens à la rentrée 2025**

Considérant la mission émancipatrice de l'école publique qui vise à permettre à tous les enfants de devenir des citoyennes et des citoyens libres et instruits quel que soit leur milieu familial ou social et quel que soit l'endroit où ils vivent ;

Considérant son rôle majeur dans la construction d'une culture commune et dans la défense des valeurs de la République ;

Considérant dès lors l'importance de maintenir un système éducatif public permettant à tous les élèves l'accès à la réussite éducative ;

Considérant que les écoles publiques parisiennes ont déjà subi la fermeture de 280 classes dans le premier degré sur les deux dernières rentrées ;

Considérant que seuls 6 postes supplémentaires ont été créés pour consolider la brigade de remplacement, conduisant de trop nombreux élèves à rester sans enseignant ;

Considérant que, selon les éléments présentés lors du Comité social d'administration du Ministère de l'Éducation nationale, le gouvernement prévoit la suppression de 470 postes dans le premier degré sur l'ensemble du territoire national, dont 110 dans la seule Académie de Paris ;

Considérant que, dans le second degré, ce serait également 92 postes d'enseignants qui seraient supprimés ;

Considérant qu'ainsi, c'est un quart de ces suppressions de postes qui pèsera sur les 626 écoles publiques parisiennes alors que Paris ne pèse que pour 3 % de la baisse démographique nationale ;

Considérant que ces suppressions de postes entraîneraient encore la fermeture nette de 156 classes à la rentrée 2025 ;

Considérant que le Rectorat a confirmé ces fermetures lors du Conseil départemental de l'Éducation nationale qui s'est tenu le 20 mars dernier, au mépris de tous les arguments développés par les enseignant·es, les parents d'élèves et les élu·es parisiens·es

Considérant que les arrondissements populaires seront fortement touchés, avec la fermeture d'une soixantaine de classes sur les seuls 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, y compris dans les zones d'éducation prioritaire ;

## GROUPE PARISEN COMMUN

Considérant que ces fermetures de classes auront des conséquences désastreuses sur l'accueil des enfants et sur les conditions d'apprentissage ;

Considérant que ces fermetures de classes envoient un signal négatif en direction des enseignant-es, déjà confrontés à des conditions de travail difficiles, et contribueront à alimenter la crise du recrutement que nous connaissons depuis plusieurs années ;

Considérant que cette crise du recrutement est due en grande partie au sentiment de déclassement vécu par les enseignant-es et à la dégradation continue de leurs conditions de travail ;

Considérant dès lors que la baisse du nombre d'élèves parisiens, qui est incontestable, doit être vue comme une opportunité pour poursuivre le mouvement engagé depuis près de dix ans de réduction du nombre moyen d'élèves par classes ;

Considérant que les règles de dotation de postes d'enseignant à l'enseignement privé sont plus favorables à ce dernier, au détriment de l'école publique, alors même que l'Académie de Paris est la plus ségréguée de France ;

Considérant que la mixité sociale est profitable à tous, que de récentes études mettent en avant ses effets bénéfiques pour tous les élèves, et visibles tant du point de vue des connaissances que des compétences non cognitives : estime de soi, confiance en sa capacité à réussir ;

Considérant que dans une société qui doute et se fragmente, où l'adhésion aux valeurs démocratiques n'est plus une évidence, l'école publique reste un rempart contre l'obscurantisme ;

Considérant que la Ville de Paris se mobilise fortement pour favoriser la réussite des élèves en consacrant d'importants moyens à l'amélioration des conditions d'accueil des élèves en transformant les cours d'écoles en Oasis, en rendant les abords des écoles plus apaisés et moins pollués avec les Rues aux Écoles, en proposant des ateliers périscolaires gratuits les mardis et vendredis, en offrant des enseignements avec des Professeurs de la Ville de Paris spécialement formés dans les 3 disciplines qu'ils enseignent (EPS, Arts plastiques, Musique) ;

Considérant également l'investissement de la Ville dans des lieux permettant d'explorer d'autres façons d'apprendre, comme le TUMO numérique, l'Académie du Climat, et plus récemment l'Académie des Langues, construite en partenariat avec l'Académie de Paris ;

Considérant la mobilisation de la Ville pour entretenir ses bâtiments et améliorer leur performance énergétique ;

Considérant enfin la mobilisation des organisations de parents d'élèves, des organisations syndicales, des associations et des élu-es de différents groupes politiques parisiens et régionaux, celle des parlementaires ;

**Sur proposition de Rémi Féraud, d'Ariel Weil, d'Alexandra Cordebard, de François Vauglin, de Jérôme Coumet, d'Éric Lejoindre, de François Dagnaud, d'Éric Pliez et des élu-es du Groupe *Paris en Commun*, le Conseil de Paris émet le vœu :**

## **GROUPE PARISEN COMMUN**

- Que le gouvernement revienne sur les suppressions de poste prévues pour l'année scolaire 2025-2026, afin de diminuer le nombre moyen d'élèves par classe et garantir à tous les élèves les conditions de la réussite ;
- Que l'État revoie à la hausse le nombre de remplaçants afin qu'il soit cohérent avec les besoins et permette de garantir la continuité du service public de l'éducation pour l'ensemble des élèves parisiens ;
- Que l'État engage une politique volontariste afin de renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement à travers une amélioration de la rémunération et des conditions de travail des enseignant·es.